


Arrêté par délibération du conseil
communautaire en date du :

Le Président

Approuvé par délibération du conseil
communautaire en date du :

Le Président



Légende

- UA (bourg ancien)
- UB (zone d'habitat en extension ou hameau dispersé)
- UBa (zone d'habitat concernée par une OAP)
- UBb (zone d'habitat concernée par une problématique de captage)
- UBc (le hameau les Brosses)
- UE (zone à vocation économique)
- AUC (zone d'urbanisation future, habitat, court terme)
- AUs (zone d'urbanisation future, habitat, à long terme)
- A (zone agricole)
- Ne (zone naturelle)
- Bâti
- Parcelle
- Limite communale

- Patrimoine bâti à protéger L123-5-7 CU
- Emplacement réservé
- Espace boisé classé à conserver ou à créer
- Élément paysager à protéger ou à créer L123-5-7 CU

Numero Emplacement réservé	Désignation de l'opération	Superficie en m²	Bénéficiaire
1	Voie de chemin de fer	17053	Conseil départemental 41/RF1
2	Chemin piéton	919	Commune
3	Chemin piéton	2942	Commune
4	Voie d'accès	285	Commune
5	Voie d'accès	299	Commune
6	Voie d'accès	341	Commune
7	Chemin piéton	1349	Commune
8	Chemin piéton	1219	Commune
9	Extension équipement public	4142	Commune
10	Espace de pêche	49682	Commune